

Monsieur de Calle fay q̄te j'informe que ces
uentz d'Allemans qui sont assis à la ville de
Dordogne arrivent armés et détiennent plusieurs et cir-
commandeur d'Utrecht soubs intention de ce malheur
et déclenchez le cause de leurs armes, et
avez que certains présentement à Monfort le Comte
de Hugenois a sy que romande aux armes qu'il
laissez à relaper le mettez en liberté sans audience
pour domage, la cause que ledit Commandeur est
dans son neutralité immédiatement rebutez au
Empereur et point y arrêterez ny rebutez aux
obligations de l'empereur les Estats généraux
et provinces vues, toutefois demandant ces
armes du Commandeur la faute, monsieur devant
l'affaire pour recommander ce qui ne fait vous
aucune réfute a sy que ilz me voulurent obéir
aux commandements du Comte, et
transportez ledit romandens au tribunal vus
auquel de leur empêcher ledit transport tant
du Commandeur romandus que vay de projets et
à famille, lequel romandus ilz tiennent
presommez partiellement dans bon moyens
pour libres, et ilz mettez en liberté au moins
ce qu'ilz ne fayz plaisir biez aggredables, et
mais devant qu'ilz cela ne causiez de faire
ce débris qui renvoient ledit empereur, don venu
domine

Ne venu de Calle le vingt hante derniere au
et longue, le diez le vingt de novembre au 25 de

8 November
1580

Pre blyz le vingt de novembre
plausigne, Gille
de Masson /